

## **Aménagement d'une ancienne friche industrielle en base nautique à Sèvres**

Transformation of a former industrial site into a nautical recreation area in Sèvres

Frédérique David, Octave Pires, Bruno Leménager

Conseil Général des Hauts-de-Seine, 61 rue Salvador Allende, 92000 Nanterre  
([fdavid@cq92.fr](mailto:fdavid@cq92.fr))

### **RÉSUMÉ**

La friche industrielle de l'île de Monsieur à Sèvres a pu être reconvertie en parc urbain et en zone de loisirs nautiques grâce à une concertation entre les communes riveraines, le département des Hauts-de-Seine ainsi que les habitants des bateaux-logements. Le Conseil Général a piloté l'opération d'aménagement des berges. Les travaux ont consisté en la pose de pieux résistants à la crue et l'installation d'appontements homogènes. Les réseaux des péniches ont été mis aux normes et le plan d'amarrage a été revu afin de gagner de l'emprise sur les berges pour la construction d'une base nautique. Une promenade piétonne a ainsi pu être réalisée le long de la Seine. Le projet a aussi prévu la création d'une zone de frayère à l'emplacement d'une ancienne cale de mise à l'eau. Le Conseil Général a pris en compte la présence des bateaux-logements et les contraintes associées. La situation particulière du site, à l'amont des écluses de Suresnes, et le risque de crue ont été intégrés lors de la conception des nouvelles installations. Cette ancienne friche industrielle a finalement été réaménagée en parc urbain tout en tenant compte des spécificités locales. L'île de Monsieur a été valorisée dans son environnement, entre le parc de Saint-Cloud et la Seine.

### **ABSTRACT**

The former industrial site of the "île de Monsieur" in Sèvres has been converted into an urban park and a recreation area thanks to a dialogue between the local authorities, the Hauts-de-Seine and the inhabitants of the house boats. The Hauts-de-Seine led the remodeling operation of river banks. The work consisted in the installation of piles resistant to flood and homogeneous wharfs. The networks of the boats were brought up to standard and the mooring plan was revised to construct a water sports club. A footpath has been shaped along the river Seine. The project also plans to create a spawning ground in place of a former slipway. The Hauts-de-Seine took into account the presence of house boats and the associated constraints. The particular situation of the site, upstream to the locks of Suresnes, and the risk of flooding have been integrated in the design of the new facilities. This former industrial site was eventually restored into an urban park, taking into account local specificities. The "île de Monsieur" has been highlighted in its environment, between the park of Saint-Cloud and the river Seine.

### **MOTS CLES**

Aménagement, bateau-logement, berges, frayère, partenariat.

## 1 D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE A UNE BASE NAUTIQUE

L'île de Monsieur à Sèvres, à l'aval du pont de Sèvres, abritait autrefois une extension du site Seguin des usines Renault comprenant une voie ferrée et un approvisionnement par voie fluviale. Après le départ de Renault, le site était à l'abandon. Il y a une quinzaine d'années, des bateaux-logements sont venus défricher et occuper la berge. Ce lieu doit son nom au fait d'avoir été une véritable île, mais un des bras de la Seine a été comblé et l'île est maintenant bordée d'un côté par la route départementale 7 et de l'autre par le fleuve. L'idée a émergé de rendre à « l'île » sa vocation naturelle tournée vers la Seine et de la replacer dans son environnement, le long du parc de Saint-Cloud.



Plan du projet d'aménagement de l'île de Monsieur à Sèvres

Le « Syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val de Seine », composé de la Communauté d'Agglomération du Val de Seine (Sèvres et Boulogne-Billancourt), des communes de Saint-Cloud, Chaville et Ville d'Avray, et du Conseil Général des Hauts-de-Seine, a été le pilote du projet d'aménagement de l'île de Monsieur. Les objectifs étaient la création d'une base nautique, l'ouverture d'une promenade au public le long de la Seine et la rationalisation de l'installation des bateaux-logements. Le Syndicat a acquis les terrains en 2002 auprès de Réseaux Ferrés de France afin de reconvertir cette friche industrielle de 7,5 hectares en parc urbain dédié aux activités nautiques et aux espaces verts.

Le syndicat mixte de l'île de Monsieur a réalisé la création de la base nautique. Celle-ci rassemble les clubs nautiques de plusieurs communes riveraines. Pour l'accès à l'eau de ces clubs, une emprise d'environ 200 mètres linéaires de berges a été libérée afin d'aménager des pontons et une cale de mise à l'eau. Les prescriptions de Haute Qualité Environnementale (HQE) ont été prises en compte pour la construction des bâtiments de la base nautique.

## 2 LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'ILE DE MONSIEUR

Le département des Hauts-de-Seine a été le maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement des berges. Les travaux ont été effectués en 2008 et 2009 pour un coût total d'environ 3 millions d'euros. Le projet a consisté à créer une promenade au bord de l'eau sur l'île et à réorganiser les péniches afin de libérer de l'espace pour la base nautique. Des amarrages homogènes et des appontements compatibles avec une promenade sur berge ont été construits. L'autorisation de Voies Navigables de France a été nécessaire pour la réalisation des travaux. Une autorisation préfectorale au titre de la Loi sur l'Eau avait été délivrée au préalable pour l'ensemble du projet validant l'absence d'impact hydraulique du maintien des bateaux dans les nouvelles conditions d'amarrage.

Des pieux résistants à la crue ont donc été posés. Le plan d'amarrage est adapté à chaque coque afin d'optimiser l'espace disponible pour les bateaux-logements le long des berges. Chaque place a été personnalisée en fonction des caractéristiques de chaque bateau. Le Conseil Général a observé que les bateaux gardaient leur emplacement sur une longue durée, même en cas de vente. Un ponton fixe avec un portillon, sur lequel vient s'appuyer la passerelle de l'embarcation, a été créé pour chaque bateau, afin de sécuriser le site et d'harmoniser le paysage. Cette installation concerne 16 bateaux-logements au total soit 15 foyers et une entreprise tertiaire.

D'autres aménagements ont été réalisés au bénéfice de ces péniches : création de locaux poubelles et de boîtes aux lettres, mise en place de nouveaux réseaux électriques et téléphonique, afin de

remplacer les réseaux artisanaux, et installation de nouveaux compteurs d'eau, afin d'éviter la revente d'eau entre riverains. La mise aux normes des réseaux permet d'améliorer la sécurité des riverains et des promeneurs, et de fiabiliser le service public rendu aux habitants. Un réseau expérimental a aussi été créé pour collecter les eaux usées et éviter le rejet direct en Seine. Cependant, à ce jour, en l'absence d'obligation réglementaire, aucun bateau ne s'est connecté à ce réseau.

Le chemin le long des berges accueille désormais les piétons. Le public se réapproprie cet espace riverain du fleuve. Le sentier présente une pente douce qui rend possible l'accès aux personnes à mobilité réduite depuis la gare de tramway la plus proche. Ce chemin est doublé par un chemin haut, accessible aux cyclistes, mais plus éloigné de l'eau. Un passage piéton sécurisé permet de relier l'île au parc de Saint-Cloud.



Bateaux-logements le long de l'île

En ce qui concerne les berges elles-mêmes, les travaux ont été peu nombreux. Les berges de la Seine sont à cet endroit déjà renforcées par un perré maçonné. Certains tronçons ont été confortés, lorsqu'ils étaient détériorés par des souches d'arbres, faute d'entretien.

Située dans un corridor écologique entre le parc de Saint-Cloud et la Seine, l'île de Monsieur abrite des potentialités indéniables : le site est classé en espace naturel sensible. Grâce à la suppression d'une ancienne cale de mise à l'eau en béton à l'amont du site, une zone de frayère potentielle a été aménagée. Il s'agit d'un site de haut-fond à l'abri du batillage, avec une partie en graviers et une partie plantée d'hélophytes. Cette variété des milieux favorise l'expression de la biodiversité.

### 3 LES DEFIS RELEVES AU COURS DES TRAVAUX

Un des principaux défis de ce projet a été la concertation. Le Conseil Général a décidé de lancer une grande phase de concertation en amont du projet avec les habitants des bateaux-logements et avec VNF. Bien que les habitants soient réunis en association, le Conseil Général n'a pas réussi à avoir un unique interlocuteur ce qui a compliqué la démarche engagée. La discussion sur le plan d'amarrage s'est donc faite avec chaque riverain.

Le maintien des habitations en phase chantier a été une des difficultés rencontrées par le Conseil Général. Les bateaux ont dû accepter de se mettre à couple temporairement. Des réseaux provisoires ont été fournis pour assurer la viabilité des logements.

Le site de l'île de Monsieur se trouve juste en amont des écluses de Suresnes. Il a donc fallu prendre en compte la variation des niveaux de la Seine ainsi que le risque de crue. Le système d'écluses en ce point de la Seine entraîne une variation de la ligne d'eau particulière. Les basses eaux ont lieu en hiver. Une variation brutale du niveau d'eau peut également se produire : de 40 cm à 70 cm en une nuit. Ces contraintes ont donc dû être prises en compte pour l'amarrage des bateaux mais aussi pour le projet de frayère. La hauteur des pieux a été calculée afin de disposer d'un mètre au-dessus de la crue centennale de la Seine, les pieux dépassent ainsi de près de quatre mètres au-dessus du niveau de la berge. Par ailleurs, il a été nécessaire de caler le niveau d'eau de la zone de frayère pour limiter le risque de gel en hiver.

### 4 LES CONCLUSIONS DE LA RECONVERSION DE L'ILE DE MONSIEUR

Le projet a été une réussite d'un point de vue paysager, en particulier via l'homogénéité des appontements et l'aménagement d'un chemin piétonnier. Malgré la taille imposante des pieux pour l'amarrage (environ quatre mètres au-dessus du niveau de la berge et près de 80 cm de diamètre), ils s'intègrent relativement bien dans le paysage au côté des péniches amarrées.

Quelques améliorations peuvent encore être prévues. Des arbres et arbustes d'essence locale ont été plantés pour agrémenter la promenade. Mais l'implantation de nouvelles espèces végétales est difficile sur le talus des berges à cause de la sécheresse du terrain et de la ripisylve déjà présente. Par ailleurs, des végétaux poussent sur le perré maçonné. Les berges posent donc des problèmes d'entretien au syndicat mixte de l'île de Monsieur qui en est responsable.

La promenade des berges a été rendue au public, ouvrant ainsi un accès au fleuve sur le site de l'île de Monsieur autrefois à l'abandon. La reconversion de l'île de Monsieur en espace de loisirs a pris en compte les enjeux environnementaux, le risque inondation ainsi que les enjeux sociaux via l'amélioration des conditions de vie des bateaux-logements.